



DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DES LAURÉATS SANTÉ DES HAUTS-DE-FRANCE
À LA 22^{ème} ÉDITION DU CONCOURS I-LAB

Point presse - Mardi 21 juillet 2020 - Bio Incubateur Eurasanté



Contact Presse | Julia PLAIA
Chef de projet communication
jplaia@eurasante.com | 03 28 55 50 18

Sommaire

I. LE CONCOURS I-LAB : 22 ANNÉES DE SOUTIEN AUX START-UPS ISSUES DE PROJETS DE RECHERCHE.....	3
1. Présentation	3
2. Palmarès 2020	3
3. Zoom sur la Région Hauts-de-France	4
II. LES PROJETS LAUREATS 2020 EN HAUTS-DE-FRANCE	6
1. Hemerion.....	6
2. Lifebloom.....	7
3. PFFI (Pégase Fayada Flexible Instrumentation).....	8
III. QUE SONT DEVENUS NOS ANCIENS LAUREATS I-IAB ?	9
IV. ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE EN SANTÉ RÉGIONALE	10
V. LE BIO INCUBATEUR EURASANTE.....	12
1. Un dispositif de soutien à l’entrepreneuriat innovant en santé toujours aussi attractif	12
2. Des résultats économiques positifs pour l’année 2020	13
VI. À PROPOS.....	15
1. Bpifrance	15
2. CHU de Lille	16
3. Université de Lille	17

I. LE CONCOURS I-LAB : 22 ANNÉES DE SOUTIEN AUX START-UPS ISSUES DE PROJETS DE RECHERCHE

1. Présentation

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes i-Lab encourage depuis 1999 l'émergence de start-ups. Il est né de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-ups et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des chercheurs et des jeunes de l'enseignement supérieur.

I-Lab favorise ainsi le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique. Depuis sa création, le concours a en effet permis la création de 2 081 entreprises technologiques, dont 63 % sont toujours en activité et se développent ; certaines sont devenues des références dans leur domaine d'activité. Plus de 50 % de ces entreprises sont issues de la recherche publique, avec une nette progression ces dernières années.

I-LAB en chiffres depuis 1999 :

- 470 millions d'euros mobilisés ;
- 23 008 candidatures ;
- 3 560 lauréats ;
- 2 081 entreprises de technologies innovantes créées.

2. Palmarès 2020

73

lauréats

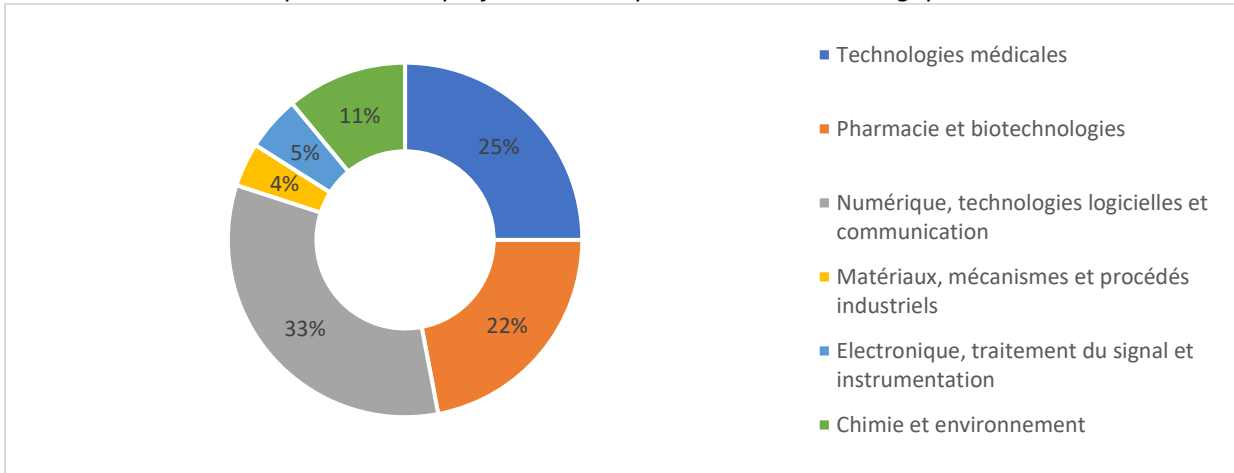
Le jury a distingué 73 lauréats parmi les 424 candidatures reçues au concours national. Le concours attribue cette année 10 Grands Prix à des lauréats nationaux dont les projets s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'agenda stratégique France-Europe 2020¹ (37 projets sur 73 répondent au défi sociétal « santé et bien-être »).

Les lauréats sélectionnés ont déjà établi la preuve de concept. Ils sont proches de la création d'entreprise ou viennent de créer leur entreprise. L'entreprise ainsi créée reçoit une subvention d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 600 000 €.

59 % des projets lauréats sont issus de la recherche publique pour cette 22ème édition d'i-Lab. A noter : 59 % de ces projets sont accompagnés par un incubateur public, 1 projet sur 3 a bénéficié d'un soutien de maturation par une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT), chiffre en nette progression depuis la création des SATT. 40 % des brevets sont déposés par un établissement public.

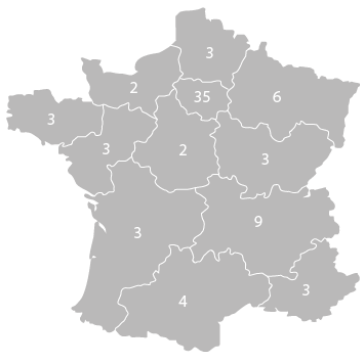
¹ Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Énergie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe.

Répartition des projets lauréats par domaine technologique



Comme les années précédentes, les projets des domaines de la santé et du numérique représentent la très grande majorité avec plus de 80 % de l'ensemble des projets soumis au jury. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies et des technologies médicales représentent à eux seuls plus de 45 % des projets. Le secteur du numérique est en progression, il représente 1 projet sur 3 contre 1 sur 4 en 2019.

3. Zoom sur la Région Hauts-de-France



La Région Hauts-de-France compte cette année 3 projets lauréats et 1 projet nominé, tous en santé. Les quatre projets lauréats et nominés sont incubés à Eurasanté. Un projet lauréat est issu de la recherche du CHU de Lille, de l'Université de Lille et de l'INSERM. Le projet nominé est issu de l'Université de Lille et de l'INSERM ; il s'agit du projet SPIDERMASS, porté par François-Xavier DENIMAL, qui consiste en un dispositif médical pour le diagnostic et la chirurgie guidée des cancers.

Depuis 2000, Eurasanté a accompagné 32 lauréats au Concours i-LAB.

Part des lauréats et nominés des projets santé du concours i-Lab en région Hauts-de-France



En moyenne **depuis 2017**, dans notre région **les lauréats santé représentent 64% des lauréats régionaux**. Ils en représentent **100% cette année** : une belle réussite qui prouve le dynamisme de notre filière régionale.

Et ce chiffre est d'autant plus intéressant lorsqu'il est mis en perspective par rapport aux données nationales : **cette année, 47% des lauréats/nominés du concours à l'échelle nationale relèvent du domaine de la santé. Notre moyenne régionale de 64% de dossiers lauréats/nominés en santé sur les 4 dernières années est donc bien supérieure à la moyenne nationale**. Cette prévalence forte des projets santé est donc véritablement une particularité régionale.

Sur les 4 dernières éditions du concours, soit 12 lauréats /nominés en santé, **8 sont directement issus ou en lien avec l'Université de Lille et/ou le CHU de Lille**, preuve du dynamisme de l'innovation en ces structures régionales (les 8 projets : HNL, In Brain Pharma, Lattice Medical, Par'Immune, Zymoptiq, Axorus, Spidermass, Hemerion).

Si l'on étend ce calcul aux 19 projets lauréats/nominés de tous secteurs depuis 4 ans en région, **ce sont près de 45% des dossiers régionaux, tous secteurs confondus, qui sont directement issus des travaux de l'Université de Lille et/ou du CHU de Lille**.

II. LES PROJETS LAUREATS 2020 EN HAUTS-DE-FRANCE

1. Hemerion



Maximilien VERMANDEL, CEO d'HEMERION

Un nouvel acteur dans lutte contre le cancer

Hemerion® est une start-up lilloise, spin-off du CHU de Lille, de L'Université de Lille et de l'Inserm. Fondée par Maximilien Vermandel, Hemerion® développe une nouvelle approche qui associe biotechnologie et thérapie photodynamique, pour le traitement des cancers et notamment du glioblastome (cancer du cerveau).

Une nouvelle modalité de traitement du cancer

La création d'Hemerion® est le fruit de plus de 10 ans de recherches académiques de premier plan menées au sein du laboratoire de recherche OncoThAI (www.oncothai.fr) dirigé par le Pr. Serge Mordon.

OncoThAI est le leader européen sur la thérapie photodynamique et a été récemment mis à l'honneur par la revue Nature® (<https://www.nature.com/articles/d41586-018-06713-6>), plus grande revue internationale de publications scientifiques.

Grâce à un transfert technologique opéré par la SATT Nord, Hemerion® dispose d'une technologie innovante unique au monde et déjà appliquée en première intention pour traiter des patients atteints d'un cancer du cerveau.

Une solution nouvelle, pour mieux traiter le glioblastome

Le glioblastome est une tumeur très agressive du cerveau. Chaque année, ce cancer touche 25.000 patients en Europe et aux États-Unis, qui décèdent pour la plupart dans les 2 années qui suivent le diagnostic.

Depuis plus de 15 ans, aucune amélioration n'a été apportée aux traitements existants.

En collaborant avec des neurochirurgiens, des physiciens médicaux et des chercheurs, Hemerion® veut apporter à ces patients une solution nouvelle, capable de prolonger significativement leur espérance de vie.

La thérapie photodynamique : une solution performante et sûre

La thérapie photodynamique associe un médicament et un système d'illumination pour traiter des lésions cancéreuses. Aujourd'hui, elle offre de nouvelles perspectives dans la prise en charge de certains cancers. Après des premiers essais encourageants chez l'homme, la preuve de concept est établie et l'absence de toxicité est démontrée. A présent, il est nécessaire de finaliser le développement du traitement pour en faire bénéficier rapidement les patients.

Contact : Maximilien VERMANDEL - mv@hemerion.com - 06 60 34 50 27

2. Lifebloom



Damien ROCHE, CEO de LIFEBLOOM

Inactivité, sédentarité, saturation des soins : le modèle actuel de la prise en charge de la dépendance par le placement en fauteuil roulant est à bout de souffle. Lifebloom agit aujourd'hui pour favoriser l'émergence d'une alternative durable de maintien de l'autonomie et de la marche.

La start-up Lifebloom est incubée depuis 2018 à Eurasanté et siège sur le parc de l'Institut Pasteur de Lille. En mêlant les domaines de l'ingénierie et du médical, Lifebloom souhaite assister physiquement les personnes à mobilité réduite pour leur permettre de se lever et de marcher seules. L'objectif ? Que les patients puissent vivre debout, se maintenir en forme et rester les acteurs de leur vie.

Contact : Damien ROCHE - damien.roche@lifebloom.eu - 06 59 04 30 23

Soutiens innovation-développement



Soutiens académiques



3. PFFI (Pégase Fayada Flexible Instrumentation)

Projet Pégase : Instrumentation novatrice en chirurgie du rachis



Dr Paul FAYADA, Fondateur de PFFI

Ce projet s'inscrit dans un objectif de santé prioritaire pour l'OMS comme pour le Ministère de la Santé : améliorer le traitement des lombalgies chroniques qui touchent 1 personne sur 2.

Fort de plus de 25 ans d'expérience dans le traitement des affections rachidiennes et responsable pendant 15 ans d'un service de rééducation pluridisciplinaire coordonné des pathologies rachidiennes, le Dr Paul FAYADA, chirurgien, a imaginé un dispositif médical implantable permettant de retrouver la mobilité naturelle de la colonne vertébrale après chirurgie, ce qui permet d'offrir aux patients opérés une amélioration réelle et durable, jusque-là inégalée, de leur qualité de vie.

L'implant développé présente une nette rupture avec les instrumentations actuellement diffusées sur le marché, qui pour la plupart apportent une rigidification importante à la colonne vertébrale dont la caractéristique principale est pourtant la flexibilité. Ces instrumentations rigides sont alors sources d'un inconfort de vie et de pathologies récidivantes liées à la trop grande rigidité du matériel utilisé.

Les objectifs économiques de l'innovation se définissent en économie de santé pour la population générale puisque les patients concernés sont de plus en plus jeunes, mais aussi en termes d'économies de coûts de soins par l'amélioration des résultats obtenus.

Le potentiel de nouveaux produits dans ce domaine est énorme. Le marché mondial de la seule fixation thoraco-lombaire pour les pathologies de l'adulte liées au vieillissement représente 3,3 milliards d'euros et continuera à croître dans les prochaines années. Les applications touchent la plupart des indications d'implants rachidiens à travers le monde.

Contact : Dr Paul FAYADA - paul.fayada@orange.fr – 06 74 94 19 30

III. QUE SONT DEVENUS NOS ANCIENS LAUREATS I-IAB ?

AXORUS (lauréat 2019)

Portée par Jean-Damien Louise, la start-up Axorus développe une rétine artificielle implantable pour les patients atteints de DMLA sèche ou de Rétinite Pigmentaire, soit 10 millions de personnes dans le monde. Cette rétine s'appuie sur un neurone électronique biomimétique, technologie de rupture développée par le CNRS. Cet implant autonome est développé dans l'objectif de restaurer la vue chez les personnes ayant des lésions rétinienne.

Unique lauréat santé régional du concours i-Lab en 2019, Axorus a réalisé sur le 1er semestre 2020 une levée de fonds de 1.2M€ pour développer sa rétine artificielle.

LATTICE MEDICAL (lauréat 2018)

La société Lattice Medical, portée par Julien Payen, développe une bioprothèse implantable qui permet une reconstruction mammaire naturelle, personnalisée et en une chirurgie. La start-up, lauréate du concours i-Lab en 2018, est forte de plusieurs succès. Après avoir levé en Amorceage 2.3M€ fin 2018, la start-up annonce en Février 2020 l'obtention d'un financement à hauteur de 800 000 euros dans le cadre du PIA au titre de l'appel à projets « i-Nov », piloté par le SGPI et opéré par Bpifrance. Lattice Medical a fait partie de la sélection "100 start-up où investir en 2020" de la revue Challenges et a reçu le prix de la start-up de l'édition 2020 du Sommet des start-up de Challenges. Elle s'est également vu remettre le Prix « 10.000 startups pour changer le monde » organisé par La Tribune et BNP Paribas.

IN BRAIN PHARMA (2018)

La startup de biotechnologie **InBrain Pharma**, lauréate i-Lab en 2018, développe des solutions thérapeutiques contre les maladies du cerveau. Après avoir levé 1 millions d'Euros au printemps 2019, la start-up a reçu en mai 2020 l'autorisation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament de traiter avec sa technologie DIVE (Dopamine IntracerebroVentriculaire) des premiers patients atteints de la maladie de Parkinson (étude de phase I/IIb).

HOSPIMEDIA (2001) :

Lauréate en 2001 du concours i-Lab, la société **Hospimedia** est le média indépendant des décideurs de santé. Journal d'information en ligne, indépendant et sans publicité, Hospimedia compte aujourd'hui environ 60 salariés.

MDMS (2010)

Lauréate du concours en 2010, la société **MDoloris Medical Systems (MDMS)** est une start-up lilloise spécialiste de l'évaluation de la douleur des patients. La société a réalisé 4 levées de fonds depuis sa création, dont la dernière en 2018 à plus de 9 Millions d'€uro. La société compte aujourd'hui près d'une quarantaine de collaborateurs et son offre couvre aujourd'hui plus de 67 pays.

IMABIOTECH (2010)

Lauréate du concours en 2010, **ImaBiotech** est une société de biotechnologie spécialisée dans le domaine de l'analyse moléculaire (détection, identification et quantification de molécules).

Basée sur le Parc Eurasanté depuis sa création en 2010, l'entreprise a ouvert un deuxième laboratoire à Boston en 2015. L'entreprise, qui compte une trentaine de salariés (dont 20 sur le Parc Eurasanté) a été élu en 2019 par Patent-Angels.com Forbes comme 2ème meilleur inventeur biotech 2019 parmi les start-ups de la French-Tech. En 2020, l'entreprise rejoint l'Initiative sur les Médicaments Innovants (IMI) contre la tuberculose dans le cadre du projet ERA4TB (European Regimen Accelerator for Tuberculosis) doté d'un budget de plus de 200 millions d'Euros.

IV. ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE EN SANTÉ RÉGIONALE

Les laboratoires de recherche en santé mobilisés contre la COVID-19

La task-force lilloise (qui regroupe le CHU de Lille, l'Université de Lille, l'Inserm, le CNRS, l'Institut Pasteur de Lille, le Centre Inria Lille-Nord Europe, Centrale Lille et l'I-SITE ULNE) coordonne et accompagne les actions de recherche sur l'infection à la COVID-19. Depuis sa mise en place en mars 2020 par le comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP), elle coordonne le recensement et la mise à disposition d'équipements et de ressources humaines des partenaires académiques au service du soin et du diagnostic et apporte également son soutien aux projets de recherche sur la COVID-19.

En parallèle de la coordination de ces actions d'aide directes en faveur du soin et de la recherche, la task-force s'est attachée à renforcer l'effort de recherche sur la COVID-19. La cohésion des institutions lilloises, acquise au fil du temps, à la faveur de la construction de l'établissement public expérimental (EPE), a notamment permis d'obtenir du conseil d'administration de l'I-SITE Université Lille Nord Europe, le 31 mars dernier, le financement d'un plan d'urgence de 2 millions d'euros, consacrés à la recherche contre la COVID-19.

La task-force recense et évalue dès lors, au fil de l'eau, les initiatives de recherche et leur besoin de financement. Pour être éligibles, les projets soumis à la task-force doivent porter sur des recherches originales, qui ne sont pas déjà conduites dans d'autres cadres et doivent conduire à des résultats à court voire très court terme, s'intégrant dans l'un des 3 axes suivants :

- Physiopathologie et compréhension des mécanismes associés à la sévérité à court terme de la pathologie ;
- Diagnostic ;
- Pharmacologie/thérapeutique.

Parmi les projets éligibles, la task-force en a retenu 28. Parmi ces différents projets, 3 sont particulièrement emblématiques et complémentaires :

- Lille COronavirus NEtwork(LICORNE) : Un projet de cohorte clinico-biologique permettant de phénotyper les différents aspects de l'infection à la COVID-19, d'identifier des voies physiopathologiques originales, de trouver des marqueurs permettant de prédire si l'état de santé des patients va s'aggraver et enfin de mettre au point des outils diagnostiques et de suivis innovants. Cette cohorte lilloise est en appui de plusieurs projets qui mobilisent des expertises des unités de recherche du site lillois :
 - Analyse de certains facteurs d'hémostase expliquant le risque de thrombose (U1011) ;
 - Analyse des processus inflammatoires et auto-immuns induits par la COVID-19 (CIIL, Institut Pasteur de Lille et INFINITE) ;
 - Etude de la variabilité du virus SARS-Cov-2 par analyse génomique et corrélation phénotypique (CIIL, Institut Pasteur de Lille) ;
 - Approches innovantes pour des méthodes (dépistage ou sérologie) diagnostiques rapides (IEMN & PRISM).
- ANTI-CoV : Un projet de recherche de candidats médicaments antiviraux avec trois approches :
 - Un repositionnement de médicaments ayant d'autres indications, notamment en lien avec Apteus ;
 - L'identification des molécules originales ciblant certaines parties du virus, notamment ses protéases, développées à l'Institut Pasteur de Lille ;
 - L'évaluation des propriétés antivirales de substances naturelles. Les molécules d'intérêt identifiées seront intégrées à l'essai thérapeutique à promotion lilloise.

Porteur du projet : Dr. Jean DUBUISSON (DR CNRS) CIIL, Institut Pasteur de Lille

- HYDILIC : Un essai thérapeutique multicentrique ciblant les patients à risques, avant le développement des complications respiratoires et comportant plusieurs bras thérapeutiques dans un plan expérimental adaptatif, permettant d'intégrer des candidats médicaments issus de la recherche lilloise et des marqueurs physiopathologiques identifiés dans l'analyse de la cohorte lilloise. Ce projet global cohérent vise à la fois le court terme, avec la nécessité de mettre en œuvre des actions dans un contexte de compétition internationale, jamais atteintes avec une telle ampleur, et le long terme, pour pouvoir mener à bien l'exploitation de ces projets dans une perspective à la fois scientifique, sanitaire et structurante, si l'évolution de la pandémie s'accompagnait de récurrences.

Porteur du projet : Pr Karine FAURE, Chef du service des Maladies Infectieuses et Tropicales, CHU de Lille.

Pour plus d'informations sur la task-force recherche lilloise : www.researchcovidlille.fr

V. LE BIO INCUBATEUR EURASANTE

1. Un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat innovant en santé toujours aussi attractif

Le Bio Incubateur Eurasanté accompagne à ce jour 71 projets (59 dans le programme d'incubation, 11 dans le programme d'accélération et une participation hors programme). 30% des projets actuellement soutenus sont issus de la recherche publique, et 30% supplémentaires sont liés à la recherche publique par lien contractuel.

Depuis le mois de janvier 2020, ce sont 9 nouveaux projets qui ont rejoint le programme d'incubation et 4 pour le programme d'accélération. L'indicateur de création d'entreprises est également au beau fixe, avec 7 créations d'entreprises.

L'Accélérateur fête son premier anniversaire et lance son deuxième appel à projets medtech et e-santé en France et à l'international. Ce programme, d'une durée de 18 mois, dédié à l'accélération de start-ups en santé, vise à permettre aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires significatif ou ayant bouclé une première levée de fonds d'amorçage d'accélérer leur développement vers la levée de fonds de série A. L'appel à projets français est ouvert aux entreprises hors secteur santé, souhaitant se diversifier sur le marché de la santé grâce à une nouvelle offre de produits ou services. L'appel à projets international est ouvert aux entreprises medtech et e-santé souhaitant pénétrer le marché européen de la santé.

La première édition de l'appel à projets a permis d'accueillir l'entreprise SinapTec, une PME française créée en 1984, qui innove, conçoit, développe, fabrique et commercialise des modules technologiques ultrasons pour répondre aux besoins de l'industrie et de la santé et construire un futur durable et plus efficace. L'entreprise emploie aujourd'hui 20 personnes, dont plus de la moitié sont ingénieurs et experts. Son succès industriel et technologique a fait naître une nouvelle ambition : celle de diversifier son activité en se lançant sur le marché de la santé, plus particulièrement pour contribuer au développement de solutions thérapeutiques non invasives grâce à la technologie des ultrasons.

La date limite des candidatures à l'appel à projets est fixée au 30 septembre 2020.

L'attractivité internationale de la filière santé nutrition des Hauts-de-France ne se dément pas, promue en cela par l'appel à projets medtech et e-santé, par certaines distinctions comme celle de Labiotech.eu (plaçant de nouveau en 2019 le Bio Incubateur Eurasanté dans le top 20 des meilleurs incubateurs d'Europe pour l'émergence de startups biotech) ou encore par le référencement d'Eurasanté au sein du réseau EIT Health. Cette visibilité internationale permet d'attirer de nouveaux projets prometteurs, à l'image de deux start-ups exogènes qui ont choisi la région pour développer leurs activités en Europe. Elles sont soutenues par le Bio Incubateur Eurasanté :

- D&P Bioinnovations travaille sur le développement d'un dispositif médical fonctionnalisé, implantable et biorésorbable pour régénérer les tissus endommagés de l'œsophage ;
- UnivLabs est une entreprise indienne commercialisant des dispositifs médicaux relatifs à l'endoscopie : Source lumineuse, Pompe médicale, Insufflateur et Caméra.

Un nouveau programme d'accompagnement baptisé Bio-Start sera lancé à la rentrée de septembre 2020 par Eurasanté. L'objectif de ce nouveau programme d'une durée de 3 mois : renforcer, viabiliser et définir le modèle économique des projets proposés par des porteurs de tous horizons. Ce programme est ouvert aux entrepreneurs, chercheurs, professionnels de santé ayant un projet innovant en santé. La première promotion Bio-Start fera son entrée dans le programme le 24 septembre 2020 et bénéficiera d'un accompagnement collectif – se différenciant ainsi des programmes de Bio-incubation et de Bio-accélération qui proposent un accompagnement individuel – visant à renforcer les connaissances en santé et en entrepreneuriat des porteurs de projet.

Pour soutenir davantage l'entrepreneuriat et l'accompagnement des startups Deeptech en région Hauts-de-France, une candidature à l'appel à projets « Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs » dans le cadre du PIA 3 opéré par Bpifrance a été déposée par le consortium « Let's grow deeptech » piloté par Eurasanté. Ce consortium associe l'ensemble des acteurs de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de l'accompagnement des start-ups innovantes en Hauts-de-France : Amiens Cluster, Euratechnologies, HdFID, l'Université de Lille, l'Université Picardie Jules Verne, la SATT Nord, l'I-Site ULNE, l'INRIA LNE, le CEA Tech et Transalley.

« Let's grow deeptech » est l'un des 9 dossiers lauréats au niveau national (sur 41 dossiers déposés) de l'appel à projets et obtient un financement de 367 000 €.

Les acteurs du consortium renforcent ainsi leur palette de services dans trois volets complémentaires :

- Favoriser l'émergence de startups deeptech : en sensibilisant les étudiants et les scientifiques à se lancer dans l'entrepreneuriat. A ce titre, un hackathon deeptech sera lancé. Il réunira 100 étudiants sur 10 projets d'entreprises, qui poursuivront ensuite leurs travaux durant un semestre ;
- Attirer davantage de projets technologiques vers la deeptech : en accentuant le potentiel des innovations de rupture grâce au matching de CEO avec les projets deeptech en recherche de ces profils ;
- Accompagner le développement des startups deeptech : par le sourcing de profils rares et le renforcement des compétences clés des porteurs de projet. Des programmes de formation adaptées aux profils sourcés seront proposés, et une étude pour considérer l'opportunité de créer une entreprise de portage salariale sera menée.

Les partenaires et sponsors du Bio Incubateur Eurasanté : CARSAT Hauts-de-France, IRCEM, CIC Nord-Ouest, La Caisse d'Épargne Hauts-de-France et M comme Mutuelle.

2. Des résultats économiques positifs pour l'année 2020

On compte déjà 7 créations d'entreprises depuis le début de l'année :

- FreeWheelChair
- Kelindi
- D&P Bio-innovations
- ATSA Connect
- Petrigenia
- THRD
- Ensweet

Plusieurs entreprises issues du Bio Incubateur ont réalisé des levées de fonds notables ces derniers mois :

- Entrée de La Poste Silver au capital de la start-up NewCard (à hauteur de 27%) pour permettre à la start-up d'accélérer son développement et sa diversification ;
- Mon Qualiticien a levé 1 million d'euros pour accentuer la digitalisation des établissements de santé ;
- Axorus a réalisé une levée de fonds de 827.000 euros pour développer sa rétine artificielle dans le traitement de la DMLA.

Les start-ups accompagnées par Eurasanté ont été nombreuses à s'engager dans la lutte contre la COVID-19, notamment la start-up Kelindi qui a lancé le site web maladiecoronavirus.fr et qui a

enregistré plus de 10 millions de vues depuis son lancement. Innobiochips a également été lauréat de l'AAP COVID19 de l'Agence Innovation Défense (AID).

A noter également une bonne nouvelle pour la startup InBrain Pharma issue du Bio Incubateur Eurasanté, qui a obtenu l'accord de l'ANSM pour sa demande d'essai clinique. La start-up de biotechnologie développant des solutions thérapeutiques contre les maladies du cerveau, reçoit l'autorisation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament de traiter avec sa technologie DIVE (Dopamine IntracerebroVentriculairE) des premiers patients atteints de la maladie de Parkinson (étude de phase I/IIb).

VI. À PROPOS

1. Bpifrance



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits.

Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Le soutien aux projets d'innovation santé : un axe fort pour Bpifrance comme en témoignent ces chiffres clés pour l'année 2018 pour la France.

- 158 millions d'euros d'aides à l'innovation pour 464 projets
- 126 millions d'euros d'investissements en fonds propres

Les thématiques de projets soutenus : prévention, immunothérapie, diagnostic rapide, intelligence artificielle, robot, handicap, e-santé, microfluide, organisation des soins, thérapeutique digitale, données de santé, antibiorésistance.

En pharma-biotech : 72,7 millions d'euros d'aides pour 181 projets, dont 47 % fléchés vers des projets en développement thérapeutique.

Domaines d'application : maladies infectieuses-parasitologie, oncologie, neurologie, cardiovasculaire-hématologie, hépato-gastro-entérologie, ophtalmologie...

En technologies médicales : 85,5 millions d'euros d'aides pour 287 projets, dont 39 % fléchés vers des projets TIC.

Domaines d'application : prothèse-implant, e-santé, dispositif de thérapie, de mesure, chirurgie, diagnostic in vitro, imagerie, paramédical...

Plus d'information sur :

www.Bpifrance.fr

presse.bpifrance.fr

[@Bpifrancepresse](https://twitter.com/Bpifrancepresse)

2. CHU de Lille



Le CHU de Lille figure parmi les plus grands établissements hospitalo-universitaires de France et l'un des plus grands campus santé du Nord de l'Europe, réunissant une communauté de plus de 16 000 professionnels dont l'expertise pluridisciplinaire dans le domaine des soins, de la recherche, de l'innovation est reconnue sur le plan international.

Un campus hospitalo-universitaire d'excellence

Notre établissement accueille chaque année 1,4 million de patients pour des soins de proximité, des prises en charge innovantes, ou le traitement de pathologies très complexes, et ce grâce à un plateau médicotechnique de pointe et une expertise médicale spécialisée. Il a pour vocation de développer l'innovation et la recherche médicale.

Une activité de recherche reconnue

Le CHU de Lille se positionne parmi les 5 premiers CHU de France pour la qualité de sa recherche, et s'investit sur 10 axes prioritaires : Inflammation Infection – Maladies métaboliques et cardiovasculaires – Cancer – Neurosciences- FederAge – 1000 jours pour la santé – Médicaments- Dispositifs médicaux et technologies de santé – Génomique – Développement numérique.

Partenaire du monde industriel et de l'entrepreneuriat

L'établissement noue depuis plus de 20 ans de nombreux partenariats avec le monde industriel et l'entrepreneuriat. Il participe activement à la maturation des innovations et au transfert de technologies.

Chiffres clés (2019)

- 10 hôpitaux spécialisés ;
- 16 pôles d'activités cliniques et médicotechniques ;
- 3 182 lits et places installés ;
- 229 022 patients hospitalisés en médecine, chirurgie et obstétrique ;
- 762 417 consultations médicales.
- 86 brevets ;
- 280 partenariats industriels ;
- 14 start-ups sous licence.

Plus d'informations sur :

www.chu-lille.fr

Instagram / [@chulille](https://www.instagram.com/chulille)

YouTube / [CHU Lille](https://www.youtube.com/CHU_Lille)

Twitter / [@CHU_Lille](https://twitter.com/CHU_Lille)

Facebook / [@chulille](https://www.facebook.com/chulille)

3. Université de Lille



**Université
de Lille**

Forte de 3300 chercheur.se.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s et de 66 laboratoires, l'Université de Lille œuvre à être une des grandes universités de recherche française. En partenariat avec le CNRS, l'Inserm, l'Inria, l'Inra, les grandes écoles, le CHU de Lille et l'Institut Pasteur de Lille, elle développe une recherche de haut niveau et des

innovations technologiques ou de services au travers de grands projets scientifiques, de moyens technologiques de pointe et de partenariats avec les acteurs socio-économiques.

En santé, avec ses partenaires, elle développe une recherche qui conjugue excellence et progrès médical, avec une thématique fédératrice centrée sur le diagnostic et le traitement précoce des maladies chroniques plurifactorielles dont la prévalence et les conséquences sont plus importantes en région qu'ailleurs.

Une approche pluridisciplinaire

Associant biologie, recherche clinique, numérique et sciences humaines et sociales.

Six structures fédératives de recherche thématiques

Métabolisme et maladies cardiovasculaires | Cancer | Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages moléculaires | Neurosciences | Inflammation infection immunité | Technologies de la santé et médicament

Sept plateformes méthodologiques très performantes

Ressources expérimentales | Imagerie cellulaire BICeL | Protéomique et Spectrométrie de masse | Imagerie du vivant | Résonance Magnétique Nucléaire (RMN) et Paramagnétique Electronique (RPE) | Génomique | Bioinformatique et Bioanalyse

En plus de l'accès à des équipements uniques, les plateformes offrent un savoir-faire permettant de tester de nouvelles approches dans le traitement des cancers, des maladies métaboliques, des maladies neurologiques et mentales, des maladies infectieuses et inflammatoires.

L'université contribue au développement économique, social et humain par l'innovation

Riche de la présence de huit pôles de compétitivité en région Hauts-de-France, de la proximité de quatre parcs technologiques et de nombreux partenariats au-delà du périmètre régional et des frontières, l'Université de Lille participe à l'innovation technologique ou de service des entreprises en faveur de la société. Elle développe pour cela des moyens spécifiques et des dispositifs incitatifs. Elle nourrit aussi un partenariat fort avec la société d'accélération de transfert de technologies (SATT) Nord. Celle-ci gère son portefeuille de brevets et les activités de maturation des résultats de sa recherche et de transfert de ses technologies. Avec son incubateur et en partenariat avec d'autres incubateurs métropolitains, l'Université de Lille favorise et accompagne la création d'entreprises innovantes, issues des résultats de ses unités de recherche.

En chiffres

66 unités de recherche | 3 300 enseignants chercheurs et chercheurs | 1800 doctorants | Plus de 3.000 publications scientifiques chaque année | 5 laboratoires d'excellence (equipex) | 7 équipements d'excellence (labex) | 10 laboratoires communs avec des entreprises | 28 nouvelles entreprises créées depuis 2006 | Actionnaire de 6 entreprises en santé et autres domaines : Alzprotect, Genfit, Genoscreen, Intestinal Biotech development (IBD), Nouvelle vague et Ezyvec | 1 fondation partenariale dotée de 15 millions d'euros | Membre de l'I-Site Université Lille Nord Europe.

Plus d'informations sur :

www.univ-lille.fr

[@univ_lille](https://twitter.com/univ_lille)